

Hannut, le 6 juin 2024.

Chers parents,

Le temps est venu de vous communiquer les modalités pratiques d'organisation des épreuves de fin d'année.

1. Orientation scolaire envisagée pour l'année prochaine

Pour **les élèves de 2^e année**, la présentation détaillée de l'offre d'enseignement pour la 3^e secondaire ainsi que la visite du Collège ont eu lieu en mars. Les parents ont, quant à eux, été conviés avec leurs enfants à une soirée d'information au Collège. Ils ont pu rencontrer les professeurs des options proposées et compléter le formulaire de pré-choix d'orientation en ligne. Toutes ces démarches sont normalement clôturées. Si une question ou une difficulté se présentait, nous vous invitons à prendre contact directement avec le Collège : 019/519 450 (taper 1 pour le secrétariat) / collegehannut@ecah.be

Pour **les élèves de 1^{re} année**, un fascicule intitulé « *En route vers la 2^e* » a été édité et distribué en classe. Il comprend le formulaire de choix que les parents ont été invités à compléter et à faire parvenir à l'école pour le vendredi 7 juin. Sauf communication écrite contraire, adressée à *l'Accueil* (L. Krüger 019/ 519.500), c'est ce « *Formulaire de choix* » signé et daté par les parents qui fera autorité. Si un changement d'orientation devait intervenir après les Conseils de classe et la réception du bulletin de fin d'année, il faut impérativement avertir le secrétariat élèves à l'Accueil par écrit (de préférence par mail à lyceehannut@ecah.be), dans les meilleurs délais et pour le 8 juillet au plus tard.

2. Les cours

L'horaire régulier des cours sera respecté jusqu'au mercredi 19 juin midi pour les 1C et 2C/S, vendredi 21 juin à 15h40 pour les 1/2 Diff.

Les sandwiches du temps de midi seront donc disponibles jusqu'au 18 juin inclus.

3. Les épreuves formatives et certificatives (voir détails annexe 1)

Pour les élèves de 1^{re}, les évaluations de fin d'année ont une valeur **formative**. Elles permettent de dresser un état des lieux pédagogique dans la perspective de la 2^e année. Les évaluations formatives de fin juin porteront sur les 5 disciplines suivantes : français, mathématiques, étude du milieu, langue moderne et sciences. Les autres disciplines sont évaluées uniquement sur les 4 périodes du travail journalier.

Pour les élèves de 2^e, les évaluations de fin d'année ont une valeur **certificative** puisqu'il s'agit des épreuves externes du CE1D qui portent sur les matières suivantes : français, mathématiques, langue moderne, sciences et enfin étude du milieu (SEGEC). Les autres disciplines sont évaluées sur les 4 périodes du travail journalier.

Pour les élèves de 1/2 Diff., les évaluations de fin d'année ont également une valeur **certificative** puisqu'il est question de l'épreuve externe du CEB.

Durant la période des épreuves de fin d'année, les élèves peuvent quitter l'établissement en fonction du programme horaire établi (*cfr. annexe 1*) et consacrent le temps ainsi libéré à l'étude au domicile des épreuves prévues pour le lendemain. Les élèves de 1^{re} et 2^e différenciées n'ont pas d'épreuve le mercredi 26 juin et peuvent donc rester à domicile pour étudier. Une étude sous surveillance est également organisée à l'école selon l'horaire suivant :

10h30 - 12h00 : temps d'étude (en fonction de l'horaire des épreuves)

12h00 - 12h55 : repas (*emporté du domicile*) et temps de midi

12h55 - 14h35 : temps d'étude

14h35 - 14h50 : récréation

14h50 à 15h40 ou 16h00 ou 16h15 : temps d'étude (*voir l'horaire de chacun*).

Si vous souhaitez bénéficier de cette opportunité, vous voudrez bien faire parvenir à l'Accueil (L. Krüger) le Formulaire d'inscription en **annexe 2**. Ce formulaire comporte aussi l'accord parental concernant la passation des examens oraux de langues.

Votre enfant doit impérativement se présenter à chaque examen avec tous les documents propres au cours (*syllabus, notes manuscrites, livres en location à restituer au professeur à la fin de l'épreuve*) ainsi que le matériel pédagogique adéquat. Je rappelle que l'Accueil n'est pas un lieu où on peut faire de nombreuses photocopies pour se remettre en ordre puisque chaque enfant a reçu au préalable ses notes de cours. Merci de prendre d'autres dispositions.

A partir du lendemain de leur dernière épreuve, les élèves ne sont plus tenus de se présenter à l'école (sauf pour la remise des *bulletins*). Rappelons qu'à partir de cette date, ils relèvent de la **seule responsabilité des parents**. Si vous souhaitez un accueil et un encadrement au-delà des épreuves, nous vous invitons à prendre contact avec l'Accueil (L. Krüger au 019/519.500) pour définir les modalités pratiques d'organisation).

4. Le dispositif EBS « Elèves à besoins spécifiques » et « Elèves en Intégration »

Les élèves à besoins spécifiques bénéficient d'un encadrement professoral de proximité durant les épreuves, de temps supplémentaire et/ou de documents adaptés.

Les élèves en Intégration bénéficient des mêmes avantages ainsi que de l'accompagnement d'une logopède dans un local spécifique.

La suite de l'organisation de fin d'année vous parviendra dans le courant de la semaine prochaine.

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à cette communication et nous souhaitons à tous les enfants une excellente et fructueuse période d'examens.

Veillez recevoir, chers parents, l'assurance de mon entier dévouement.

Pour l'équipe éducative,

Jean-Michel PINTE

Epreuves Certificatives (CEB & CE1D)**ANNEXE 1.**

Dates	1/2 Diff. CEB	1C Epreuves formatives	2C/S CE1D
Jeudi 20 juin	Cours réguliers	8h25 – 11h15 Mathématiques 11h15-12h05 Cours réguliers	8h25—10h05 EDM (Epreuve SEGEC) 10h25-12h05 Cours réguliers
Vendredi 21 juin	Cours réguliers	8h25– 10h05 Sciences	8h25—11h15 CE1D Langues 11h25.... Oraux Langues (voir horaire de votre enfant)
Lundi 24 juin	J1 8h25-12h05 Epreuves CEB	8h25– 10h05 Français	8h25—12h05 CE1D Mathématiques 12h25.... Oraux Langues (voir horaire de votre enfant)
Mardi 25 juin	J2 8h25-12h05 Epreuves CEB	8h25– 10h05 EDM	8h25—12h05 CE1D Français
Mercredi 26 juin	Pas d'épreuves	8h25—10h05 Langues	8h25—11h10 CE1D Sciences
Jeudi 27 juin	J3 8h25-12h05 Epreuves CEB	/	/
Vendredi 28 juin	J4 8h25-12h05 Epreuves CEB	/	/

Annexe2 : FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Etude

Je/Nous soussigné.e(s) M./Mme,
parent(s)/responsable(s) de l'élève classe de,
souhaite/-ons son inscription à l'encadrement organisé par l'école dans le courant de la session des
épreuves formatives et certificatives de juin 2024 :

Cocher SVP :

O. étude **après l'épreuve et l'(es) après-midi(s)**

O. jeudi 20
O. vendredi 21
O. lundi 24
O. mardi 25

O. sortie de l'école en fin d'après-midi à

O. 15h40
O. 16h00
O. 16h15

Examens oraux

Je/Nous souhaite/-ons

Cocher SVP :

O que mon/notre enfant attende l'heure de son examen oral de langues à l'école (préciser la date et l'heure de l'examen oral de langue : DATE : HEURE :)

O que mon/notre enfant revienne à la maison après son examen écrit et se présente **15 minutes avant** l'heure de son oral de langue. Dans le cas du retour à la maison, l'enfant est sous la responsabilité de ses parents. Attention, veuillez noter que si votre enfant ne se présente pas à son examen oral de langue, il se verra attribuer la note de zéro uniquement pour la compétence « expression orale ».

Le présent formulaire est transmis à l'Accueil (L. Krüger) pour information et suivi.

Date : Signature :

NB1. L'inscription d'un élève à l'étude implique nécessairement sa présence obligatoire à l'école tant lors du repas de midi qu'à la récréation. Aucune sortie n'est donc autorisée pendant ce temps libre. Il faut donc se munir de son casse-croûte.

NB2. **Chaque élève se présente à l'étude avec tous les documents utiles lui permettant de préparer les épreuves du lendemain.**